

LE CLD DE LA MRC DE BÉCANCOUR AU CŒUR DE L'ACTION 85,8 M\$ D'INVESTISSEMENTS DANS LA MRC DE BÉCANCOUR

Bécancour, le 30 mars 2017 - Le conseil d'administration du CLD de la MRC de Bécancour a tenu, hier soir, son assemblée générale annuelle dans la salle du conseil des maires de la MRC de Bécancour. La présidente, madame Lucie Allard, dresse un bilan positif pour les activités réalisées en 2016, et ce, malgré le contexte économique. Le rapport annuel reflète bien le virage qu'a pris le CLD au cours des deux dernières années. L'accompagnement fait auprès des entrepreneurs est au cœur des interventions des employés. Il a permis à plusieurs entreprises ou promoteurs de favoriser leur développement d'affaires. C'est l'un des quelques-uns des constats probants que relève le rapport annuel du CLD de la MRC de Bécancour.

Le CLD est reconnu pour soutenir les entrepreneurs et les promoteurs qui sont situés dans la MRC de Bécancour. Il en a accompagné 137 qui ont bénéficié des services-conseils offerts autant en soutien technique que financier. Les services et l'accompagnement prévoient des investissements de 85,8 millions de dollars, ainsi que la création ou le maintien de 546 emplois. Le CLD est intervenu dans cinq secteurs d'activités soit, l'agriculture, les commerces, le manufacturier, les services et le tourisme.

« Les résultats obtenus en 2016 dépassent nos attentes compte tenu du contexte économique dans lequel nous avons été confrontés. Le CLD ne cesse d'innover et d'exceller pour offrir aux entreprises ou aux promoteurs un environnement propice pour leur développement d'affaires. Par nos interventions, nous avons créé de nombreuses opportunités principalement en démarrage, en acquisition, en expansion, en consolidation et en relève d'entreprise, et ce, en collaboration avec l'ensemble des partenaires de la région », fait remarquer monsieur Daniel Béliveau, directeur général du CLD et de la MRC de Bécancour.

Principalement, le CLD est intervenu auprès de 89 entreprises ou promoteurs qui étaient à l'étape de démarrage, ce qui représente 58 % de la répartition du temps d'intervention. Le service de communication, l'accompagnement dans la rédaction du plan d'affaires, ainsi que les consultations sont les interventions les plus importantes auprès des entreprises ou des promoteurs.

« Forte de mon expérience dans le développement de la région, l'enjeu principal pour la croissance de nos entreprises ou de nos promoteurs doit passer par un service d'accompagnement autant au niveau technique que financier. Nos nombreuses interventions auprès d'eux permettront à la région d'offrir une valeur ajoutée dans l'approche entrepreneuriale et favorisera une croissance économique», tient à souligner madame Lucie Allard, présidente du conseil d'administration du CLD.



La présidente du conseil d'administration du CLD, madame Lucie Allard et le directeur général, monsieur Daniel Béliveau s'unissent pour souligner le professionnalisme du personnel. C'est grâce à leur implication que le CLD a obtenu des résultats positifs.

Le rapport annuel sera disponible sur le site Internet www.cldbecancour.qc.ca. Pour recevoir une copie papier du document, vous n'avez qu'à communiquer par courriel à information@cldbecancour.qc.ca.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

« Avant de présenter les membres qui constitueront le conseil d'administration 2017-2018, je tiens à remercier chacune des personnes qui se sont impliquées au cours de cette année. Je tiens à souligner tout le travail qu'ils ont accompli, leur présence, leurs préoccupations pour favoriser le développement, leurs recommandations et leur assiduité ont été importantes pour assurer la réalisation de la mission du CLD », mentionne madame Lucie Allard, présidente du conseil d'administration du CLD.

Selon les statuts et règlements, il y avait trois sièges en élection dans les secteurs : entreprise collective, entreprise agricole ou forestière et entreprise de service/manufacturière. La durée du mandat est deux ans. Mesdames Lucie Allard (entreprise collective) et Carolyne Gagné (entreprise de service/manufacturière) ont été réélues. Monsieur Alain Jutras (entreprise agricole) a été élu. Monsieur Luc Chassé (entreprise agricole) n'a pas sollicité un nouveau mandat. Nous le remercions chaleureusement pour son apport au cours des deux dernières années.

Le conseil d'administration du CLD de la MRC de Bécancour pour la prochaine année est constitué de :

- **Lucie Allard**, entreprise collective - CPE Chez-Moi Chez-Toi
- **Yvan Béliveau**, entreprise de service - Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne
- **Jean-Guy Dubois**, représentant la MRC de Bécancour
- **Carolyne Gagné**, entreprise de service/manufacturière - Go-Élan
- **Philippe Gingras**, entreprise touristique - Bleuets & cie
- **Alain Jutras**, entreprise agricole – Engrais Ducharme inc.
- **Jacques Pepin**, entreprise manufacturière - Les Paniers P&P
- **Richard Perron**, entreprise manufacturière - CEPSA Chimie Bécancour
- **Guy St-Pierre**, représentant la MRC de Bécancour

Leur mandat sera d'assurer la continuité du virement qu'a pris le CLD pour favoriser le développement des entreprises du territoire.

- 30 -

Pour information :
Daniel Béliveau
Directeur général
CLD et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 226
d.beliveau@mrcbecancour.qc.ca

Source :
Isabel Rouette
Conseillère en communication
CLD et MRC de Bécancour
819 298-3300, poste 243
i.rouette@cldbecancour.qc.ca